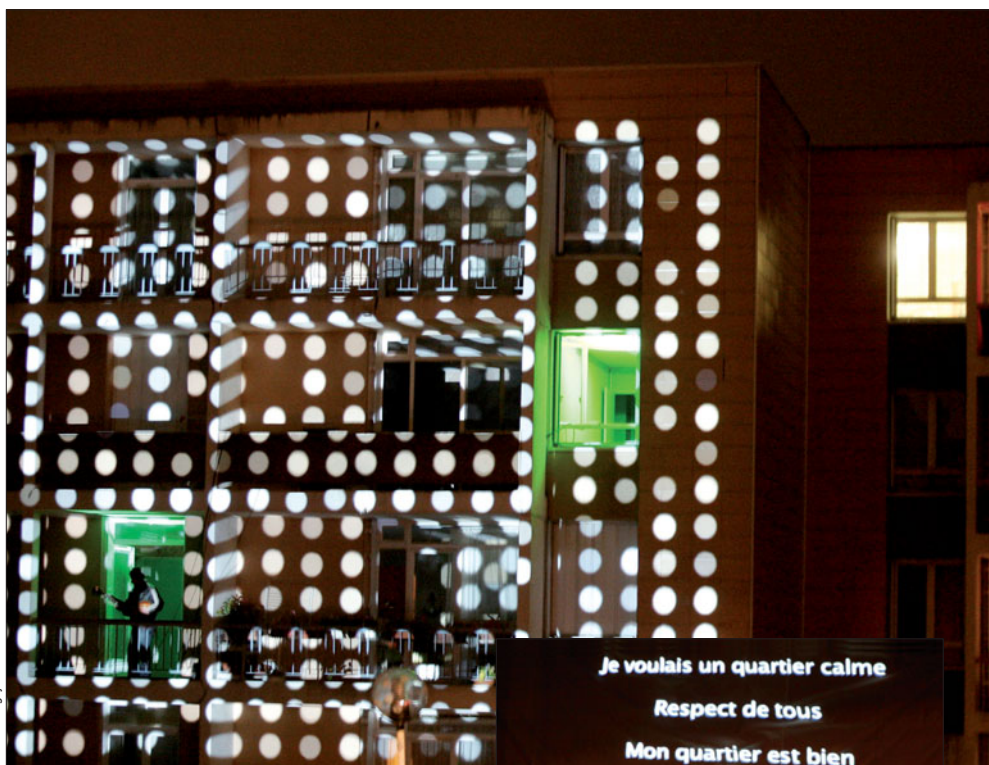


# Début de chantiers festif avec les habitants

## *rénovation urbaine*

Vendredi 14 novembre, rue Mathurin Méheut. Les habitants, les élus, les acteurs du quartier ont attendu que la rue soit plongée dans le noir pour marquer l'événement d'une pierre blanche : la déconstruction de la barre de 40 logements qui commencera la semaine suivante. Elle symbolise le grand démarrage de l'opération ANRU dans les quartiers Balzac, Europe, Ginglin. *« Bien plus que la démolition d'immeubles, il s'agit de rénover l'habitat et de réhabiliter un quartier, rappelle le maire Bruno Joncour. C'est l'histoire qui se prolonge, en partenariat avec la population et les associations. »*

Cela commence donc par une fête, orchestrée par le centre social, la MJC du Plateau, la régie des quartiers, qui *« accompagneront les habitants »* dans la transformation de leur cadre de vie. Une aventure de plusieurs années. Pour l'occasion, les façades des immeubles s'habillent d'images vidéo. *« Mais où est l'ANRU ? »*, questionnent les jeunes dans un court métrage qu'ils ont réalisé avec Mehdi Farès, à la MJC du Plateau. *« A la recherche de l'Anru »* est un petit bijou de poésie et d'humour un peu décalé, où les habitants expriment leur attachement à leur quartier, au centre social, à la MJC: *« il y a une bonne ambiance, c'est multinational »*. Mais ils disent aussi leur lassitude par rapport au bruit, aux jeux condamnés, aux espaces dégradés, aux problèmes de voisinage, ainsi que leurs questionnements sur l'ANRU. Et leurs espoirs, leurs rêves d'un quartier avec *« des commerces*

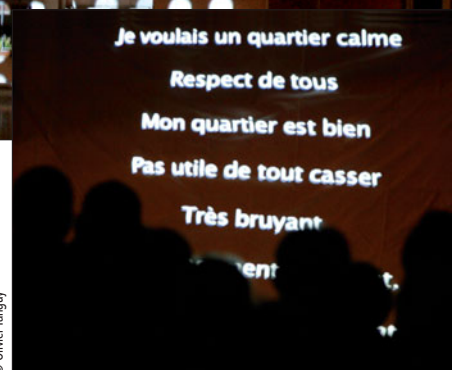


© Olivier Tanguy

*Une soirée de lancement où les habitants ont exprimé leurs questionnements, mais aussi leurs espoirs, sur les façades des immeubles.*

*accessibles, des espaces verts, plus de fêtes entre voisins, plus d'activités, avec des trucs pour les jeunes et pour les vieux. »* Après le clap de fin, le public se dirige vers un autre immeuble, habité celui-là, pour un surprenant concert multimédia aux fenêtres, orchestré par

© Olivier Tanguy



la Citrouille. L'ANRU, ce sont aussi des talents qui s'expriment.

Il est temps de partager la soupe mitonnée par les habitants. Les acteurs du quartier ont donné le ton de belle manière : ils feront tout pour que la population *« vive ces changements de manière positive, en organisant des événements et des temps de rencontre, en créant de nouveaux liens sociaux, en s'attachant à bien l'informer »*, explique la directrice du centre social Françoise Tanné. Ils auront aussi à cœur, comme ils l'ont si bien fait ce soir là, de *« retransmettre la parole des habitants »* pour qu'ils s'approprient une opération qui n'est pas seulement un sigle, une agence nationale, mais la construction de l'avenir des quartiers. Un message que les jeunes relaient en conclusion de leur film : *« L'ANRU, c'est nous ! »*



*Les représentants de la Ville, de Cabri Habitat et des structures de quartier, lors des animations qui ont marqué le lancement du projet à la Croix Saint-Lambert.*

© Olivier Tanguy

centre-ville

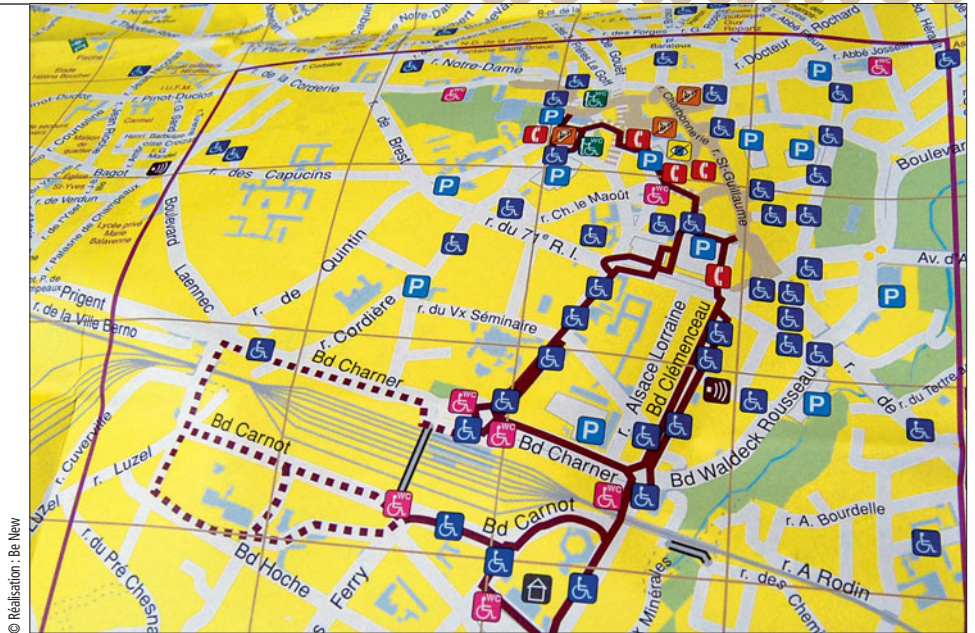
**Nouvelle phase sur Les Champs**

Les travaux sur les espaces extérieurs des Champs, réalisés par la Ville, seront entamés au cours du premier trimestre 2009, selon l'avancement du gros œuvre du centre commercial : les palissades doivent en effet pouvoir être enlevées pour laisser les engins s'activer. Ces travaux se déroulent en deux tranches. La première concernera dans un premier temps la rue Sainte Barbe (entre la rue Saint-François et celle du Général Leclerc), puis la rue Saint-François et le jardin public place Allende. Le nouvel aménagement laissera une plus grande place au piéton ; du mobilier urbain de qualité sera installé. Cette première tranche sera terminée pour l'ouverture du centre en septembre 2009. La seconde tranche, sur le 71<sup>e</sup> RI, sera réalisée dans les mois qui suivent.



Les Champs prennent de la hauteur.

Ces chantiers occasionneront des perturbations sur la circulation, au fur et à mesure des travaux. Dans le même temps la commercialisation se poursuit. H&M (vêtements), Chapitre.com (culture) et Monoprix sont les moyennes surfaces à avoir déjà signé. Côté boutiques, on retrouve La Mode est à vous, La City, Camaïeu, Ethnic Chic, Street One, Toscane (prêt-à-porter féminin), Foot Locker (chaussures et vêtements de sport), Moa (accessoires et bijoux), Darjeeling (lingerie), Armand Thierry Hommes, L'Occitane, Beauty Success (beauté), Lissac (optique), Bagagiste et compagnie. Vous retrouverez tout le détail dans le prochain numéro du « Carnet de ville », à paraître courant janvier 2009.



Le plan mentionne les circuits accessibles aux personnes handicapées.

**Un plan Ville accessible**

handicap

Le plan d'accessibilité édité par la Ville de présente les services rendus aux personnes handicapées pour qu'elles puissent circuler et accéder aux équipements publics : les places de stationnement, les rues piétonnes et circuits aménagés, les feux sonores pour les malvoyants, les boucles magnétiques pour les malentendants, les toilettes, Médiacap et ses ordinateurs adaptés... Le document utilise de gros caractères et des couleurs étudiées pour une bonne lisibilité. « Il répond à une demande des associations, précise Pierre Delourme, maire adjoint en charge des personnes handicapées. papier est en ligne.

Au delà de l'accessibilité, Pierre Delourme entend mettre en avant la notion « d'accès à la culture,

aux sports, aux loisirs, à tous les services. » D'où la mise en place d'une nouvelle organisation. La cellule handicap et les trois personnes qui l'animent sont désormais bien identifiées comme les interlocuteurs des associations, mais aussi des services municipaux, qui pourront avoir des référents : c'est déjà le cas au sein de la Direction des affaires culturelles, où Yolaine Coutentin pourra conseiller ses collègues, ou de la voirie, où Jean-Jacques Lelièvre a suivi des formations. Les services pourront ainsi intégrer la question du handicap dans leur fonctionnement, leurs projets. « Il s'agit de considérer les personnes handicapées comme des citoyens à part entière ». Différentes actions sont déjà menées en ce sens. Les archives municipales en sont un bel exemple (lire Griffon 206).

• Pôle handicap de la Ville, 02 96 62 55 43.

**Une commission communale du handicap**



La commission communale du handicap s'ouvre à de nouveaux publics et thèmes.

L'accessibilité en terme de circulation et de transports était le principal thème d'action de la commission extra-municipale des personnes handicapées. C'est désormais une compétence intercommunale. La Ville conserve une commission communale : « elle traitera de l'accès au sens large, à la culture, aux loisirs, aux sports... Nous avons aussi tenu à l'ouvrir à toutes les formes de handicap (moteur, visuel, auditif, psychique, mental) et à tous les publics, en s'intéressant notamment au vieillissement d'une part, aux jeunes d'autre part. Toutes les associations ne sont pas représentées au sein de cette commission, mais elles seront consultées.»

# Réflexion en cours sur Gouédic



© Gérard Ringencour

D'importants travaux seront réalisés à Gouédic.

## stationnement

En septembre-octobre, la Ville a réalisé une opération de « nettoyage assainissement de surface » du parking de Gouédic, qui permet aujourd'hui au parc de stationnement de fonctionner normalement. Construit dans les années soixante-dix, le parking comporte de l'amiante intégré à certains de ses matériaux constructifs, comme dans la plupart des bâtiments de l'époque. Toutes les mesures de protection du site sont désormais prises, doublées d'une surveillance.

Mais pour réaliser la nécessaire mise aux normes électriques, il faudra en passer par des travaux plus importants. Sur ce dossier important, la Ville se fait assister par un cabinet spécialisé, André Jacq Ingénierie, et prend le temps d'effectuer des études approfondies. Le diagnostic finalisé cet hiver permettra de déterminer la nature des procédés à mettre en œuvre (désamiantage ou confinement) pour un règlement durable de la question.

Un vaste chantier qui ne commencera pas avant juin prochain : dans un premier temps, c'est le stand de tir, logé au niveau -8 qui pourrait être concerné.

## statistiques

**Recensement 2009.** Depuis 2004, la Ville organise le recensement partiel des habitants, soit 2000 foyers, pour le compte de l'INSEE. Les personnes concernées seront averties par courrier début janvier. Les 10 agents recenseurs se présenteront entre le 15 janvier et le 21 février, pour distribuer un questionnaire qui porte sur le logement, ses habitants, la situation familiale, la formation, l'emploi... Les réponses constituent, d'une part une évaluation des besoins et une aide à la décision pour les pouvoirs publics, d'autre part une base de calcul des dotations de l'État aux collectivités.

• **Pratique :** les personnes concernées qui s'absentent entre le 15 janvier et le 21 février peuvent le faire savoir au 02 96 62 55 00 ou par courriel : [lle-mee@mairie-saint-brieuc.fr](mailto:lle-mee@mairie-saint-brieuc.fr) ; les agents recenseurs sont munis d'une carte officielle et présentés sur le site internet de la Ville, [www.saint-brieuc.fr](http://www.saint-brieuc.fr)

## permanences des élus

Le maire et ses adjoints se tiennent à votre disposition, sur R/V auprès de leurs secrétariats.

### ■ Bruno Joncour

Maire de Saint-Brieuc.

Mardi de 9h30 à 12h, sur R/V au 02 96 62 54 18.

### ■ Alain Cadec,

1<sup>er</sup> adjoint en charge de l'environnement, de l'aménagement de l'espace public et du développement durable. Le samedi de 10h à 12h. 02 96 62 54 24.

### ■ Marie-Claire Diuron,

2<sup>e</sup> adjointe en charge du développement, de l'urbanisme, de l'habitat et de la rénovation urbaine. Le jeudi de 16h à 18h. 02 96 62 54 21.

### ■ Yannick Mayeux,

3<sup>e</sup> adjoint en charge de la culture et des relations européennes. Le jeudi de 14h à 17h30. 02 96 62 56 95.

### ■ Brigitte Blévin,

4<sup>e</sup> adjointe en charge des ressources humaines, des relations publiques et de la coopération décentralisée. Le mardi de 14h à 16h. 02 96 62 54 21.

### ■ Roger Bonnin,

5<sup>e</sup> adjoint en charge de la sécurité, du patrimoine et des travaux de proximité. Le vendredi de 10h à 12h. 02 96 62 54 21.

### ■ Odile Rault,

6<sup>e</sup> adjointe en charge de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Le lundi de 10h à 12h. 02 96 62 54 24.

### ■ Pierre Delourme,

7<sup>e</sup> adjoint en charge de l'action sociale, des personnes âgées, des personnes handicapées et des finances. Le mercredi de 14h à 16h. 02 96 62 54 24.

### ■ Joëlle Le Gagne,

8<sup>e</sup> adjointe en charge de la famille, de la petite enfance et de la solidarité. Le mercredi de 14h30 à 17h. 02 96 62 54 21.

### ■ Gérard Blégean,

9<sup>e</sup> adjoint en charge des sports. Le jeudi de 14h à 17h30. 02 96 62 56 95.

### ■ Christine Adamy,

10<sup>e</sup> adjointe en charge de la santé, de l'enfance et de la jeunesse. Le samedi de 10h à 12h. 02 96 62 54 21.

### ■ Philippe Guéniffey,

11<sup>e</sup> adjoint en charge de la démocratie locale, de la vie associative, de l'administration générale et des nouvelles technologies. Le vendredi de 14h à 17h30. 02 96 62 56 95.

### ■ Élisabeth Séité,

12<sup>e</sup> adjointe en charge du commerce, du tourisme et de l'animation de la ville. Le lundi de 14h à 16h. 02 96 62 54 21.



© Geneviève Lefron

Le recensement vise à établir des statistiques.